

Franchise test

8 Allée du vivier
44000 Nantes
Tél : 0615665432
Email : test@toosmart.fr
<https://rainea.fr/>



Devis

N° DEV-TEST-72
En date du : 10/02/2026
Valable jusqu'au : 12/03/2026

Mme Steph AZERTY
33 rue Paul Duvivier
69007 LYON
steph@toosmart.fr

Désignation	Qte	Prix U HT	TVA	Total HT
RELEVAGE HYDROREL Eaux Chargées HS D1092 H850 2P08F + armoire -Postes de relevage eaux chargées 2 pompes -Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée	1.00	0.00 €	10%	0.00 €
PITT DBO 4-8 EH Fourniture d'un pack d'infiltration DBO EXPERT type PITT 4 à 8EH (Pack d'Infiltration et de Traitement Tertiaire) comprenant: - Livraison du matériel. - Un regard de distribution. - Deux conduites AES. (soit 2 tranchées de 1m x 3,30m) - Une ventilation.	1.00	860.00 €	10%	860.00 €
TUNNEL D'INFILTRATION (PACK - GRAF) Fourniture d'un pack d'infiltration de la marque Graf comprenant: - Six tunnels d'épandage de 300l - Un lot de deux parois entrée/sortie Produit fabriqué en France Garantie 5 ans Matière 100% recyclée et recyclable Tarif tunnel: 60€/p Parois entrée sortie: 29€/le lot de 2	1.00	520.00 €	10%	520.00 €

Franchise test

8 Allée du vivier
44000 Nantes
Tél : 0615665432
Email : test@toosmart.fr
<https://rainea.fr/>



Désignation	Qte	Prix U HT	TVA	Total HT
PITT DBO 16-20 EH Fourniture d'un pack d'infiltration DBO EXPERT type PITT 16 à 20EH (Pack d'Infiltration et de Traitement Tertiaire) comprenant : - Livraison du matériel. - Un regard de distribution. - Six conduites AES. (soit 3 tranchées de 1m x 6,40m) - Une ventilation.	1.00	2 230.00 €	10%	2 230.00 €
Poste Relevage Hydrorel 06 18/08 FRANCHISE Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée	1.00	975.00 €	10%	975.00 €
Rehausse Poste Relevage Hydreal FRANCHISE Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée	1.00	3 200.00 €	10%	3 200.00 €
Poste Relevage Hydrorel 06 21/08 FRANCHISE Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée + adaptateur mâle PE compression Ø40 pour raccorder le refoulement	1.00	900.00 €	10%	900.00 €
RELEVAGE HYDROREL Eaux Chargées HS D1092 H850 2P08F + armoire -Postes de relevage eaux chargées 2 pompes -Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée	1.00	4.00 €	10%	4.00 €
RELEVAGE HYDROREL Eaux Chargées HS D1092 H850 2P08F + armoire -Postes de relevage eaux chargées 2 pompes -Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée	1.00	4 115.00 €	10%	4 115.00 €
RELEVAGE HYDROREL Eaux Claires D560 H1790 1P08 Livré avec manchette, joint et scie cloche Ø100 pour percer l'entrée + adaptateur mâle PE compression Ø40 pour raccorder le refoulement	1.00	885.00 €	10%	885.00 €

Franchise test

8 Allée du vivier
44000 Nantes
Tél : 0615665432
Email : test@toosmart.fr
<https://rainea.fr/>



Désignation	Qte	Prix U HT	TVA	Total HT
Hydrostep 6EH Fourniture et mise en service d'une microstation HYDROSTEP 6EH.	1.00	5 300.00 €	10%	5 300.00 €
<p>- Hydréal Marque française</p> <p>- Agrément ministériel n° 2018-002-mod01.</p> <p>- Les microstations Hydrostep sont conformes à la « NORME NF-EN 12566-3 + A1 » et à « l'arrêté du 7 Septembre 2009 ».</p> <p>Les Prestations :</p> <p>- Assistance à la réalisation des démarches administratives.</p> <p>- Mise en place de l'armoire de pilotage et paramétrage de l'automate.</p> <p>- Vérification du bon fonctionnement de la station.</p>				
Sous-total				18,989.00 €

Franchise test

8 Allée du vivier
44000 Nantes
Tél : 0615665432
Email : test@toosmart.fr
<https://rainea.fr/>



Adresse du chantier :
33 rue Paul Duvivier 69007 LYON

Total brut HT :	0.00 €
TVA (10%) :	1 898.90 €
TOTAL TTC :	0.00 €

NET À PAYER	0.00 €
--------------------	---------------

Informations bancaires :
IBAN : XXXXBIC
BIC : XXXXBIC

Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord.
date et signature - En signant ce devis le client reconnaît avoir
pris connaissance des conditions générales de vente figurant au
verso et les accepter sans réserve

..... / /

..... (approuvé le %date%)
..... (€)

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10 %.